

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPÉ Fanny à RASLE-ROCHE Morgan ; DOYEN Virginie à LE MEAUX Vincent ; GOUAULT Jacky à CLEC'H Vincent ; GUILLOU Rémy à LE SAOUT Aurélie ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BREZELLEC Marcel ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	68
Procurations	09
Votants	77
Absents	11

DEL2026-03-083**DÉVELOPPEMENT SOCIAL : TRANSFERT DE COMPÉTENCES DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PRÉVENTION**

Vu la délibération n° DEL2025-05-116 portant sur la redéfinition de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale ;

Vu la délibération n° DEL2022-06-100 portant sur l'attribution de compétences au CIAS et sur la convention d'objectifs et de moyens afférente ;

Vu la délibération n° DELBU2025-10-063 sur la création d'un poste d'Attaché Territorial au tableau des effectifs ;

Vu le Budget Primitif 2026 de Guingamp-Paimpol agglomération adopté le 3 février 2026 ;

Considérant l'inscription dans les statuts de Guingamp-Paimpol Agglomération de l'exercice de la compétence obligatoire « Prévention de la délinquance » (animation et coordination des instances du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, animation des partenariats et définition des programmes d'actions définis dans ces contrats) ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » et plus particulièrement : la mise en réseau des acteurs sociaux du territoire, le soutien et l'appui aux CCAS existants et des communes, l'accompagnement et la coordination de dispositifs de développement social, la gestion de l'EHPAD de Pontrieux ;

Considérant l'évolution de l'organisation des politiques publiques portées par Guingamp-Paimpol Agglomération et la nouvelle répartition souhaitée des compétences entre l'Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), visant à renforcer la cohérence de l'action publique et la transversalité des politiques de développement social ;

Considérant la création, à compter du 1^{er} janvier 2026, d'un service Développement social, rattaché à la Direction Services aux Familles, chargé des actions relevant de la prévention de la délinquance, de l'accès aux droits et du développement social territorial, mais également de la santé, de la parentalité, du handicap et de la politique de la Ville ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération exerce la compétence action sociale d'intérêt communautaire et qu'elle peut en confier la responsabilité pour tout ou partie à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L123-4-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le recentrage du CIAS sur les missions et décisions liées exclusivement à l'EHPAD Les Magnolias de Pontrieux ;
- Approuve le transfert de la gestion des compétences prévention de la délinquance (CISPDR) et développement social du CIAS vers le nouveau service développement social au sein de la Direction Service Aux Familles, ainsi que le transfert des moyens humains et financiers afférents au budget général ;

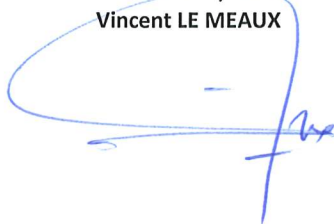
- Décide d'engager une réflexion sur l'évolution des statuts du CIAS et le mode de désignation de ses membres, au regard de la modification du périmètre de compétences du CIAS ;
- Charge les services de rédiger et soumettre à un prochain Conseil d'Agglomération une nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre le CIAS et Guingamp-Paimpol Agglomération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Christian PRIGENT

